



## Programme 3 La santé et l'accompagnement des aidants

### Soutenir les aidants proches ou professionnels accompagnant une personne dépendante quel(le) que soit son âge ou sa pathologie

Près d'un million d'aidants sont aujourd'hui recensés en Auvergne-Rhône-Alpes. Leur rôle est souvent difficile en raison de la charge d'aide et de soins qui repose sur eux et peut être source d'épuisement tant sur le plan physique que psychique. La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes, déjà fortement impliquée sur cette question, développe au plus près des territoires, en partenariat avec des conseils départementaux et des structures locales, une offre complémentaire en faveur des aidants. Celle-ci comprend des actions de sensibilisation tout public « aidants », des ateliers d'accompagnement et de changement de comportement.

#### • Prenons soin de ceux qui aident

Pour permettre à toute personne (ou à une personne de son entourage) de s'identifier ou de se reconnaître en tant qu'aidant proche et la sensibiliser sur les impacts que le rôle d'aidant peut avoir sur la santé, des interventions sont proposées pour accompagner individuellement l'aidant en l'informant et l'orientant vers les ressources mobilisables sur son territoire.

- 13 interventions
- Stand et exposition
- Action généralisée

#### • Aidants, votre santé, parlons-en !

L'action **Aidants, votre santé, parlons-en !** permet aux aidants accompagnant une personne, quel(le) que soit son âge ou sa pathologie, de trouver des solutions répondant au mieux à leurs besoins et à leurs attentes. Cette action se compose d'un théâtre-débat et de stands d'information, suivis dans un second temps, de séances thématiques animées par des professionnels.

- 23 interventions
- GIE, temps fort, atelier d'accompagnement

#### • « Aidants à dom' » : accompagner son proche âgé dépendant à domicile

Cette action vise à proposer des ateliers d'accompagnement prenant en compte les spécificités de la dépendance liées à l'âge. L'atelier **Fil Mauve®** est un dispositif permettant aux aidants dont le proche vit à domicile d'échanger pour mieux comprendre la maladie d'Alzheimer et d'acquérir les savoirs et les compétences nécessaires pour faire face aux besoins du malade qu'ils accompagnent. Il les aide à sortir de l'isolement et à trouver des aides extérieures (sociales, juridiques ou financières). L'atelier **Accompagner sans s'épuiser** consiste à former et à accompagner un aidant s'occupant d'un proche âgé dépendant vivant à domicile quelle que soit sa pathologie. Plusieurs séances abordent les thèmes suivants : comprendre le vieillissement, les principales pathologies liées au vieillissement, l'aidant et la relation d'aide, les aides possibles au quotidien à domicile.

- 6 interventions
- Atelier d'accompagnement

#### • Être aidant lorsque son proche vit en établissement

Cette action consiste à déployer des ateliers d'accompagnement pour les aidants ayant un proche en établissement. **L'atelier des familles** par exemple est un programme de soutien, d'information et de formation destiné aux familles dont un proche est

pris en charge dans un établissement pour personnes âgées de type EHPAD. Il a pour objectif de faire connaître la vie et le mode d'accompagnement en établissement, de permettre la continuité du lien entre les familles et leurs proches et de créer une relation de confiance réciproque entre la famille et la structure. L'apport de connaissances sur la maladie et la manière de communiquer avec son proche permettent aussi une prise de recul.

- 6 interventions
- Atelier d'accompagnement

### CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Il s'agit d'une instance de coordination institutionnelle qui définit un programme de financement des actions individuelles et collectives de prévention à destination des personnes âgées de 60 ans et plus. Elle fédère les acteurs du secteur sur des stratégies partagées et des actions au service de la construction de réponses plus lisibles et cohérentes pour les personnes.

En tant que membre de droit, la Mutualité Française est impliquée au sein des 13 Conférences des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) de la région. Ses projets mutualistes dédiés aux personnes âgées de 60 ans et plus s'inscrivent ainsi dans les programmes coordonnés de financement des actions de prévention de la perte d'autonomie.

### Zoom sur... Prenons soin de ceux qui aident

Ce parcours prévention s'organise autour d'une **exposition mobile**. Un livret **« Le passeport des aidants »** remis aux participants présente les structures auprès desquelles l'aidant peut trouver du soutien. Un échange individuel avec l'animateur permet au participant d'exposer sa situation particulière et de bénéficier d'une orientation personnalisée. **Porte d'entrée** vers les autres dispositifs proposés par la MfARA en direction des aidants, l'action *Prenons soin de ceux qui aident* sera déployée sur 8 territoires de la région en 2020, en lien avec les partenaires locaux.